



ENSEMBLE

1971 -2011



En 1971 une centaine de veuves du Finistère s'est constituée en association loi 1901, l'objectif étant de se regrouper et créer entre elles un esprit d'entraide mutuelle en dehors de toutes considérations politiques, religieuses ou sociales.

Dès sa constitution l'association a demandé son adhésion à la Fédération Nationale, (déjà reconnue d'utilité publique) afin d'augmenter son influence auprès des Pouvoirs Publics.

Le nombre, la connaissance et la reconnaissance ont fait avancer les acquis des conjoints survivants et des orphelins, exemples :

1971 Allocation orphelin	2001 Modification de la loi successorale, plus de droits de succession pour le conjoint
1974 Pension de réversion à 55 ans	2004 Amélioration des conditions d'attribution de la pension de réversion.
1976 Allocation parent isolé	
1980 Assurance veuvage	

Aujourd'hui il n'est pas temps de s'endormir sur nos acquis, dont certains sont en périls.

Plus nous serons nombreux, plus nous aurons la chance d'être écoutés.

Cependant, la défense des droits n'est pas le seul but de l'association.

Lors de nos différentes activités la convivialité et l'amitié sont pour nous un soutien moral.

En mai 2011 nous aurons le plaisir et la joie de fêter le quarantième anniversaire de l'association, occasion pour tous nos adhérents de se retrouver et de rompre la solitude sans oublier les pionniers.

Que ce 40^{ème} anniversaire donne un nouvel élan à nos actions.

ENSEMBLE CONTINUONS A FAIRE AVANCER NOS PROJETS.

BLOAVEZ MAD A TOUS !

**Yvette KERVELLA
Marie-Louise GRIJOL.**

Bulletin Départementale n° 39

Janvier 2011

**Association Départementale des Veuves et Veufs du Finistère
8 Rue Massillon – 29200 BREST**

☎ 02 98 80 42 23
☎ 09 61 34 45 80

Banque Postale Rennes : 0132937U034
Email : veuves.finistere@orange.fr

Email : veuves.finistere@orange.fr
Site Internet : veuvesveufsdufinistere.fr

A
D
V
C
.
C
D
D
E
H
Z
H
S
H
M
R
M
W

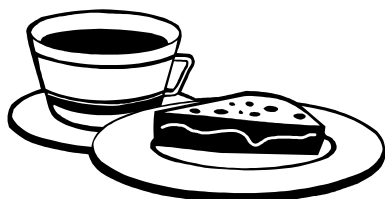


CALENDRIER 2011

POUR INFORMATION

LES REUNIONS DE SECTEURS :

Nous vous y attendons pour partager ce moment d'amitié et d'information. A cette occasion, l'association souhaiterait toucher un plus grand nombre de personnes susceptibles de trouver un intérêt à notre mouvement, les veuves, veufs et les orphelins et, de comprendre ce que l'association peut leur apporter. Ce message passe par vous et nous comptons sur votre bonne volonté.
Merci de lancer des invitations.



Dimanche 30 janvier 2011
Dimanche 30 janvier 2011
Dimanche 23 janvier 2011
Dimanche 13 février 2011
Dimanche 13 février 2011

MORLAIX
BREST B.M.O. IROISE
LILIA PLOUGUERNEAU
LE FOLGOET
LANDIVISIAU
Samedi 5 février 2011

QUIMPER

Dimanche 20 février 2011
Dimanche 6 mars 2011

QUIMPERLE
CHATEAUNEUF DU FAOU.

L'information qui sera donnée au cours des goûters, sera composée d'informations sociales, et les sorties, séjours et voyages 2011 y seront annoncés.

LES RASSEMBLEMENTS DU DEPARTEMENT :

L'Assemblée Générale à Gouesnou, Salle Henri Queffelec, le dimanche 22 mai 2011. A la suite de cette assemblée qui se déroulera le matin, **après midi animé pour fêter les quarante ans de l'association.**

Voyage départemental : du 20 au 27 juin 2011 départ pour la Côte d'Azur.

La sortie départementale aura lieu le dimanche 19 juin 2011 à Querrien.

Loto à Plabennec le dimanche 4 septembre 2011 à la Salle Marcel Bouguen –Réservez cette journée et faites de la publicité autour de vous. En raison des élections cantonales de mars 2011 et de problèmes de calendrier pour réservation de salle, le loto aura lieu en septembre cette année.

COTISATION 2011 : 25 €

En raison de l'augmentation de la part de la FAVEC d'un euro nous sommes contraint d'augmenter la cotisation 2011 . **MERCI DE VOTRE COMPREHENSION.**

Montant réparti comme suit :

- FAVEC & SOLIDAIRES 14,00 €
(vote de l'Assemblée Générale de la FAVEC du 12.06.10)
- A.D.V.C. 29 (vote de l'Assemblée Générale du 11.04.10) 11,00 €

■ **Cotiser, c'est adhérer pleinement aux buts de notre mouvement de solidarité, et soutenir financièrement l'A.D.V.C 29.**

Pour aujourd'hui et demain, merci d'être fidèle.

Nous vous signalons que le reçu fiscal 2010 est joint au livret « Ensemble » de janvier 2011.

Les nouveaux amendements concernant les droits :

- pour la réversion, la condition d'âge est ramenée à 55 ans pour les personnes qui ont perdu leur conjoint après le 1^{er} janvier 2009, pour les autres la condition reste à 51 ans.
- Suppression de la ½ part fiscale sur le revenu imposable pour les veuves et les veufs qui ne peuvent pas prouver qu'ils ont élevé seuls au moins un enfant pendant au minimum cinq ans. (même si ce n'est pas de rang.) Celle-ci sera définitive en 2013.
Cette ½ part est toujours accordée aux veuves d'anciens combattants à partir de 75 ans.

Le Capital décès

Nous vous rappelons que le capital décès (= à trois mois de salaire) est disponible pendant un an après le décès. Pour percevoir ce capital le défunt devait être salarié, ou inscrit au Pôle Emploi, ou invalide et avoir moins de 60 ans.

A.E.R. Allocation Equivalent Retraite :

Cette allocation est versée aux chômeurs ayant épuisé leurs droits aux Assedic et ayant moins de 60 ans. Pour en bénéficier il faut avoir cotisé le nombre de trimestres requis pour la retraite et avoir moins de 60 ans.

Cotisations Sociales MSA et cessation d'activité

Les exploitants agricoles qui cessent leur activité en cours d'année doivent désormais régler les cotisations M.S.A. pour l'année entière (sauf en cas de décès.)

Réversion de la Retraite complémentaire obligatoire M.S.A.

L'article 13 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2010 permet d'attribuer la réversion de la retraite complémentaire obligatoire (RCO) à de nouveaux bénéficiaires.

Si le chef d'exploitation agricole décédé bénéficiait de points RCO acquis exclusivement à titre gratuit, son conjoint survivant peut désormais percevoir une retraite de réversion calculée sur la base de ces points gratuits.

Cette mesure s'applique aux assuré(e)s dont le conjoint était retraité avant le 1^{er} janvier 2003 et est décédé après cette date.

Dans ce cas, la pension de réversion est attribuée, au plus tôt à compter du 1^{er} janvier 2010. Son montant est égal à 54% de la RCO dont bénéficiait l'assuré décédé.

Le R.S.A. (revenu de solidarité active) :

460,09€ isolé sans enfant*

690,14€ deux personnes*

est étendu au moins de 25 ans sous certaines conditions,

avoir fait valoir ses droits aux prestations légales (A.S.F. – A.R.S. etc...)

IRCANTEC

Sous certaines conditions des aides et prêts peuvent être accordés, pour plus d'information s'adresser à : IRCANTEC Service Aides et Prêts - B.P. 80726 - 49939 ANGERS CEDEX 9

* montant pouvant évoluer.

FAVEC

Fédération des Associations de Conjoints Survivants

L'Assemblée Générale de la FAVEC s'est tenue à Epinal le 12 juin 2010 ; y assistaient Mme Marie-Claire Merrien, secrétaire adjointe, représentant la Présidente du département Yvette Kervella, et Mme Anne-Marie Pallier, secrétaire, l'URAVEC. Soixante cinq associations de département étaient représentées.

En ouverture de l'assemblée générale, intervention de Mr Michel Heinrich, Député Maire d'Epinal.

Ensuite présentation des nouvelles Présidentes et Présidents et intervention de quelques uns sur l'organisation générale d'une association.

Les membres du bureau sont reconduits : Mme Christiane Poirier (Gard 30), Geneviève Lobier (Yvelines 78) et Mr Jean-Paul Gadaut (Isère 38).

Pour clôturer cette assemblée, interventions, du vice-président du Conseil général Mr Michel Langlois et, la Présidente de la FAVEC donne rendez-vous pour 2011.

Le 13 juin 2010, pour la journée festive, en route en direction de Gérardmer pour une mini croisière sur le lac, commentée par un guide. Visite de l'usine de vêtements et linge de maison Linvosges et retour par Cornimont pour admirer des sculptures sur bois au « musée des mille et une racine. »

Notre contribution à la FAVEC pour 2011 est de 14,00 €, compris dans les **25 €** de la cotisation annuelle de notre association départementale. Elle représente notre participation au coût du travail de la FAVEC pour la défense des droits et des besoins des conjoints survivants et des orphelins.

URAVEC

L'assemblée Générale de l'URAVEC a eu lieu le 26 juin 2010 à Loudéac en présence de l'Adjointe aux affaires sociales de Loudéac. Cette assemblée était suivie du Conseil d'administration.

Mme Paulette Chevalier ayant terminé son mandat ne désire plus se représenter comme Présidente mais continue à siéger au Conseil d'Administration.

Le Finistère est donc actuellement représenté par Mme Anne-Marie Pallier, secrétaire, Mme Marie-Claire Merrien, secrétaire adjointe, Mmes Paulette Chevalier et Andrée Dutro.

JOURNEE DE FORMATION DU 5 JUIN 2010

Mme Andrée Mengin de la FAVEC est intervenue sur : Les Droits propres et dérivés (calcul des retraites des différents régimes et des pensions de réversion.)

Mme Mengin nous a aussi informé sur :

- la fiscalité et les conséquences de la perte de la demi-part fiscale pour les personnes qui ne peuvent pas prouver avoir élevé seule un enfant pendant au moins 5 ans, (même si ce n'est pas de rang.)

Certaines personnes qui n'étaient pas assujetti à l'impôt sur le revenu le deviendront et devront payer la taxe d'habitation et la taxe télé.

- et sur les successions et en particulier l'usufruit ; dans les différents questionnaires de renseignements il est judicieux de barrer la case : « Etes-vous propriétaire » et d'ajouter usufruitier.



FAVEC
FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE CONJOINTS SURVIVANTS

URAVEC
UNION REGIONALE DES ASSOCIATIONS DE CONJOINTS

A.D.V.C. 29
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES VEUVES ET VEUF DU FINISTERE

SECTEURS

BREST B.M.O.
IROISE

LESNEVEN

MORLAIX

CHATEAUNEUF
DU FAOU

QUIMPER

QUIMPERLE

PERMANENCES
DES SECTEURS

Le lundi de 10 h 00 à 12 h 00
le jeudi de 14 h 00 à 17 h 00
et le samedi sur rendez-vous
BREST
8 rue Massillon
02 98 80 42 23

Le second lundi du
mois de
14 h 00 à 16 h 00
LESNEVEN
2 rue des Déportés
02 98 83 04 91

Le samedi de 10 h 00 à 11 h 30
MORLAIX
14 Allée du Poan Ben
le deuxième mardi du mois de
10 h 00 à 11 h 30
St MARTIN DES CHAMPS
dans les locaux de L'O.M.S.
derrière l'école primaire J. Ferry

CHATEAUNEUF
F DU FAOU
02 98 81 78 52

Le premier mardi du
mois sur rendez-vous
QUIMPER
21 rue Pen ar Steir
02 98 55 52 41

SECTEUR DE BREST B.M.O. IROISE

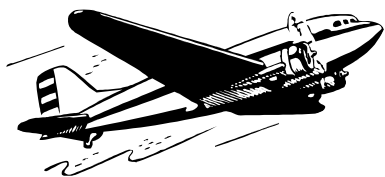
Journée du 19 septembre 2010 à Roscoff

Une quinzaine de nouveaux retraités de BMO Iroise se sont retrouvés pour partager une belle journée ensoleillée. Après un pique-nique face à l'île de Batz, nous avons au programme la visite du jardin exotique de Roscoff. Ce jardin possède 3400 plantes différentes ; nous en avons admiré beaucoup, et entre autres la « fascicularia pitcairniifolia » du Chili. Du belvédère en granit de 18m nous admirons le paysage. Pour finir la journée, une petite pause au casino de Roscoff fut pour certains une découverte.

Michèle

Compte-rendu du voyage en Andalousie du 5 au 12 juin 2010.

5 juin 2010 : 40 personnes se sont rassemblées à l'aéroport de Guipavas pour deux heures de vol en direction de MALAGA .



Arrivée à l'aéroport de MALAGA, transfert en car à l'Hotel « Camino Réal » à Torrémolinos 32° la piscine nous attendait ainsi que la mer de l'autre côté de la rue.

6 juin 2010 : Grenade,

En arrivant dans le car nous faisons connaissance de Bernard, un Vannetais, notre chauffeur et notre guide attiré pour tout le voyage. Un guide passionné et passionnant de la culture espagnole.

Visite de l'Alhambra, une merveille entre les jardins et les palais.

Le soir nous avons assisté à un magnifique spectacle de Flamenco dans le quartier gitan.



7 juin 2010 : Grenade /Cordoue/Benacazon,

Le matin départ vers Cordoue la plus vaste région d'Europe de la culture d'olives et visite de la mosquée cathédrale avec ses colonnes et ses doubles arcades.

L'après-midi, excursion à la Calera, élevage de taureaux destinés à la corrida.

Nous sommes accueillis par Alex, un basque de Bayonne et son cow-boy Alfredo « sud américain » qui fit défiler, devant nous, les taureaux de l'élevage.



8 juin 2010 : Séville,

Premier jour de pluie, Séville la ville la plus visitée d'Espagne, sa cathédrale avec à l'intérieur le tombeau de Christophe Colomb et sa place d'Espagne.

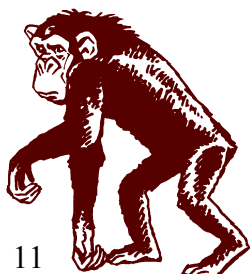
9 juin 2010 : Benacazon / La Rabida / Le Rocio,

C'est dans le monastère de la Rabida que Christophe Colomb trouva le père franciscain Diego de Marchena qui lui permit de monter son projet. Nous avons pu déambuler dans les répliques des trois navires de ce navigateur génois.

Sur le quai petite reconstitution de village indien Rocio, lieu de pèlerinage dédié à la vierge Del Rocio.

10 juin 2010 : Mijas / Gibraltar,

7kms de baie de la Costa Del Sol, bordée de nombreuses villas de milliardaires. Gibraltar, tout rappelle le Royaume-Uni dans cette enclave anglaise de 6,5km². Lors de la visite du rocher, découverte de la grotte Saint-Michel avec ses stalactites et stalagmites. Ensuite une halte s'imposait à la tanière des singes.



11 juin 2010 : Ronda/Marbella,

Ronda, une des plus anciennes villes d'Espagne possède une arène construite en 1785. C'est le sanctuaire de la tauromachie. Visite de l'église de Sainte-Marie de l'incarnation sur l'ancienne mosquée. Marbella, 28kms de côtes de belles plages, est la destination « chic » avec un port de plaisance accueillant de splendides yachts.

12 juin 2010 : Nous quittons l'aéroport de Malaya à 8 h le matin pour Brest-Guipavas.

Quel beau voyage « L'ANDALOUSIE. »

Félicitations et remerciements à tous les organisateurs pour ce magnifique circuit.

Claudine.